

Fiche de Données de Sécurité

Date d'impression: 21/09/2018

Revu 21/09/2018

1. Identification de la substance ou du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit

Nom chimique / commercial: Sanosil S010

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisation déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Utilisation de la substance / de mélange désinfectant

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

Sanosil Service GmbH
Marktoberdorfer Straße 44 b
86956 Schongau
Tél: 08861 - 910 98 00
Fax: 08861 - 910 98 09
info@sanosil-service.de
Internet <http://www.sanosil-service.de>

De plus on peut obtenir de l'information à partir de: Sécurité des produits

1.4. Numéro d'urgence

Centre de conseils pour l'empoisonnement,
Mainz Tél. 0 61 31/19 240

2. Risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008.

Irrit Eye. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



GHS07

Avertissement

Déclarations

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sécurité

P280 Protection des yeux/ visage

P264 se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau.

Retirez si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer.

P337 + P313 si l'irritation oculaire persiste. Consulter un médecin consulter

2.3. Autres dangers Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3. Composition / informations sur les composants

3.1. Substance Sans objet

3.2. Mélanges

Description:

Fiche de Données de Sécurité

Date d'impression: 21/09/2018

Revu 21/09/2018

Mélange de substances énumérées ci-dessous non dangereux(solution dans l'eau).

- Composants dangereux:

CAS: 7722-84-1	le peroxyde d'hydrogène	2,5-10%
Einecs: 231-765-0	Ox. Liq 1, H271. Skin Corr. 1A, H314; Tox. 4, H302; Tox. 4, H332;	
Reg.nr.: 01-2119485845-22	STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	

Ajouter. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la rubrique 16.

Composition / information sur les ingrédients: Biocides: 7,84 g de peroxyde d'hydrogène pour 100 g de produit. Argent (CAS 7440-22-4) <0,1%

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

Auto-protection du secouriste (corps, protection des yeux et des voies respiratoires). Garder au chaud, confortablement et maintenir la position.

Aucune mesure particulière n'est requise.

En cas de perte de conscience transporter dans un endroit en position de récupération.

Inhalation: air frais, consulter un médecin.

Après contact avec la peau changer les vêtements souillés saturés.

yeux:

Rincer immédiatement les yeux pendant plusieurs minutes sous l'eau courante et consulter un médecin.

Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Les symptômes aigus et les symptômes décalés dans le temps

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Le produit est ininflammable.

Mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange

Le produit est ininflammable. Impliqué dans le feu, il peut se décomposer libérant de l'oxygène. Dégagement d'oxygène est oxydant. Le risque de surpression et à l'éclatement due à la décomposition dans des espaces confinés et tuyaux.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection:

Reportez-vous à la section 8.

Vêtements de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome.

Cool informations supplémentaires contenant en danger dans la zone avec de l'eau.

6. Mesures en cas de déversement

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection Eloigner les personnes non protégées.

6.2. Précautions pour l'environnement:

Ne pas jeter dans les égouts / eaux de surface / eaux souterraines. Diluer avec beaucoup d'eau.

Informer les autorités compétentes de plus grandes quantités sont libérées.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Fiche de Données de Sécurité

Date d'impression: 21/09/2018

Revu 21/09/2018

Assurer une aération suffisante. Diluer avec beaucoup d'eau.
 (Ou le sable de liaison universelle, la terre de diatomées, des agents de liaison d'acide) avec une matière absorbante inerte. Ne jamais utiliser des substances inflammables / oxydables!

6.4. Référence à d'autres sections:

Pour plus d'informations sur la manipulation, voir chapitre 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination des déchets, voir l'article 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Les résidus ne retournent pas dans des récipients de stockage.

Informations sur le feu et protection contre les explosions:

La substance est ininflammable, mais peut quand il est exposé à la chaleur et l'humidité à des substances combustibles bois d'allumage en libérant la Loi sur l'oxygène. Gaz de décomposition corrosifs.

7.2. Conditions de stockage, y compris sur l'impact environnemental

Dans un endroit frais, sec et conditions dans des fûts bien fermés: Stockage.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales sur le stockage et la manipulation des substances polluantes pour l'eau. Conserver dans son emballage d'origine ou dans PE - conteneurs Conserver.

Utilisez uniquement des contenants / produits sont approuvés spécifiquement pour la substance.

Instructions de stockage:

Ne pas stocker avec des agents réducteurs, composés de métaux lourds, acides et alcalis. Stocker à l'écart des matières combustibles.

Pour plus d'informations sur les conditions de stockage:

Conserver le récipient bien fermé.

Tenir à l'écart de la chaleur et la lumière du soleil directe.

Instructions techniques (BetrSichV): -

7.3. Fin spécifique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Limitation de contrôle de l'exposition / protection individuelle

Des informations supplémentaires sur la conception du système:

Sans autre indication, voir la section 7.

8.1. Limitation de contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Les composants à surveiller sur le lieu de travail				
7722-84-1 peroxyde d'hydrogène				
MAK (Allemagne)	La valeur du terme: 0,71 mg / m, 0,5 ml / m ³			
- DNELs				
7722-84-1 peroxyde d'hydrogène				
inhalation	DNEL (travailleur)	3 mg / m ³ (aiguë - effets locaux)		
	DNEL (population)	1,4 mg / m ³ (à long terme - effets systémiques) 1,93 mg / m ³ (aiguë - effets locaux)		
		0,21 mg / m ³ (à long terme - effets locaux)		
- PNEC				
7722-84-1 peroxyde d'hydrogène				

Fiche de Données de Sécurité

Date d'impression: 21/09/2018

Revu 21/09/2018

Aqua PNEC	0,0126 mg / l (eau douce) 0,0126 mg / l (eau de mer)
PNEC eau PNEC sédiments	0,0138 mg / l (libération temporaire) 0,47 mg / kg de poids sec (eau douce) 0,47 mg / kg de poids sec (eau de mer) 0,0023 mg / kg de poids sec (sol) 4,66 mg / l (380)
PNEC sol PNEC STP	

Informations complémentaires: Les listes valides au cours de la fabrication ont été utilisées comme base.

8.2. Limitation de contrôle de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Sécurité générale et les mesures d'hygiène: Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.
Retirer tous les vêtements contaminés immédiatement.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard.

Protection respiratoire:

Si brouillards matériels de protection respiratoire est nécessaire.
Filtre recommandé pour une utilisation à court terme: filtre à gaz spécial NO-P3, couleur bleu-blanc

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Pour les gants de contact permanent sont appropriés pour les matériaux suivants:

Caoutchouc naturel (latex) caoutchouc chloroprène gants en PVC.

Attention! L'utilisation pratique d'un gant de protection chimique peut être en raison des conditions particulières de travail (contraintes mécaniques, température) nettement plus court que le temps de perméation déterminé conformément à la norme EN 374 pour être.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps: Vêtements de travail de protection standard. Chimique Chaussures de sécurité résistantes ou des bottes.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

informations générales

apparence:

forme: liquide

couleur: incolore

odeur: caractéristique

- pH: indéterminé

- Point / point de congélation de fusion: Non déterminé Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:> 80 °C

décomposition

- Point d'éclair: Non applicable; Le produit est ininflammable ou explosion dangereux.

- Température d'auto-inflammation: Le produit n'est pas explosif.

- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

- Densité: indéterminé

- Solubilité dans / miscibilité avec l'eau: complètement miscible

Fiche de Données de Sécurité

Date d'impression: 21/09/2018

Revu 21/09/2018

Viscosité: dynamique: cinématique:

9.2 Autres informations

Indéterminés. Indéterminés.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2. Stabilité chimique

décomposition thermique / conditions à éviter:

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement. Tenir à l'écart de la chaleur et la lumière du soleil directe.

10.3. Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations pertinentes.

10.5. Matières incompatibles

Les impuretés, des ions métalliques, des sels métalliques, des métaux, des alcalis, de l'acide chlorhydrique, un agent réducteur, les matières combustibles, de solvants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxygène (effet oxydant).

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Selon les données disponibles ne répondent pas aux critères de classification.

- Valeurs LD / LC50:

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène

par voie orale	DL50	1190-1270 mg / kg (rat)
inhalation	DL50	1232 mg / kg (rat) (H ₂ O ₂ 35%)
par voie cutanée	LC 50/4 h	> 2000 mg / kg (rat) (H ₂ O ₂ à 70%) > 0,17 mg / l (rat) (vapeur (générée à partir de 50% H ₂ O ₂), pas de mort)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion / irritation de la peau en raison des données disponibles ne répond pas aux critères de classification.

Lésion / irritation oculaires graves

Provoque une grave irritation des yeux.

Respiratoire / peau

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectées.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles ne répondent pas aux critères de classification.

Carcinogénicité D'après les données disponibles ne répondent pas aux critères de classification.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles ne répondent pas aux critères de classification.

Organes cibles toxicité exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Risque d'aspiration Selon les données disponibles ne répondent pas aux critères de classification.

Fiche de Données de Sécurité

Date d'impression: 21/09/2018

Revu 21/09/2018

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Toxicité aquatique:

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène

LC 50/96, h	16,4 mg / l (Pimephales promelas)
LC 50 / 24h	31 mg / l (truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)) 2,4 mg / l (Daphnia pulex)
CE 50 / 48h	7,7 mg / l (puce d'eau (Daphnia magna)) 2,5 mg / l (algue d'eau douce (Chlorella vulgaris))
CE 50 / 24h	0,63 mg / l (puce d'eau (Daphnia magna)) (21 d) 0,1 mg / l (algue d'eau douce (Chlorella vulgaris))
IC50 / 72 h CSEO	0,63 mg / l (Skeletonema costatum)
CSEO / 72 h	11 mg / l (Pseudomonas putida)
CE 10/16 h	

12.2. La persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Bioaccumulables

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Informations complémentaires:

Informations générales:

Ne pas jeter le produit non dilué ou en grande quantité dans l'eau souterraine, les cours d'eau ou dans un système d'égouts.
Danger pour l'eau de classe 1 (auto-évaluation): invention de VwVwS un peu dangereux.

12.5. Résultat de l'évaluation et vPvB TBP

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6. Propriétés toxiques pour le système endocrinien

Il n'y a pas de données disponibles sur le produit

12.7. D'autres effets indésirables

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Disposition

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les conseils suivants fait référence au produit qui est matériel et non aux produits transformés. Une fois mélangé à d'autres produits d'autres méthodes d'élimination peuvent devenir nécessaires; Tirez le fournisseur du produit ou de l'autorité locale pour obtenir des conseils en cas de doute.

Recommandation:

Ne doit pas être mis au rebut avec les déchets ménagers. Ne pas jeter dans les égouts.

Code de déchets:

Les codes de déchets sont spécifiques d'application depuis le 1.1.1999 non seulement produit mais essentiellement. Valable pour le numéro de code utilisation des déchets peut le catalogue européen des déchets sont prises.

Emballages contaminés: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Recommandation:

Fiche de Données de Sécurité

Date d'impression: 21/09/2018

Revu 21/09/2018

Emballage loué: Après la vidange optimale, refermer immédiatement et le retourner sans nettoyer au fournisseur. Veiller à ce que des substances étrangères ne soient pas présentes dans l'emballage!

D'autres conteneurs: Après la vidange complète et le nettoyage reconditionner ou recycler.

Produit de nettoyage recommandé: eau.

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

14.1 Numéro ONU	Deleted
ADR, IMDG, IATA	Deleted
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Deleted
ADR, IMDG, IATA	Deleted
14.3 Classe de danger pour le transport	
ADR, IMDG, IATA	
classe	Deleted
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	Deleted
- 14.6 Précautions particulières pour utilisateur	Sans objet.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et IBC code	Sans objet.
- UN "Règlement type":	Deleted

15. Législation

15.1. Sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange

Etiquetage selon le règlement (CE) n ° 1272/2008.

Le produit est classé et marqué conformément au règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mot de signal Avertissement

Déclarations

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sécurité

P280

Protection de protection / visage /yeux .

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE LA PEAU:

Rincer avec précaution à l'eau. Retirez si possible les lentilles de contact.

Continuer à rincer.

P337 + P313

si l'irritation oculaire persiste. Consulter un médecin.

Le règlement (CE) n ° 1907/2006 ANNEXE Conditions de restriction XVII: 3

Prescriptions nationales:

Classe de pollution de l'eau 1 (auto-évaluation): peu polluant à l'eau.

D'autres règlements, restrictions et interdictions

Selon le règlement (UE) 98/2013 matière première pour explosifs restrictions sur la vente aux particuliers.

Fiche de Données de Sécurité

Date d'impression: 21/09/2018

Revu 21/09/2018

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Changements depuis la dernière version

remplace la fiche technique du 21.09.2018

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne représentent aucune garantie quant aux propriétés du produit et établit aucun droit contractuel.

Phrases pertinentes

Texte intégral spécifié à la section 3 avec les risques d'abréviation (H- et phrases R). Ces phrases font référence aux constituants. Le est énoncé à l'article 2 du marquage du produit.

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; fort agent oxydant. H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires. H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

Fiche technique: Voir département Informer

Les abréviations et acronymes:

À propos de nous: Equipement de protection respiratoire

RCR: Caractérisation des risques Ratio (RCR = PEC /)

ADR: Accord sur le Transport européen de Dangereuses par Route goods (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route)

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses IATA: Association du transport aérien international

SGH: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques CLP: Classification, étiquetage et emballage (Règlement (CE) n ° 1272/2008) EINECS: Inventaire européen des substances chimiques existantes commerciales

ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society) DNEL: dérivé sans effet (REACH)

PNEC: concentration estimée sans effet (REACH) CL50: concentration létale 50 pour cent

DL50: Dose létale, 50 pour cent

vPvB: très persistant et très bioaccumulable